

Opération « coup de poing » de la douane contre les médicaments illicites en Afrique

Le trafic de faux médicaments met gravement en péril la santé des populations africaines

Une opération douanière de lutte contre la fraude menée dans 16 pays africains a permis de saisir plus de 82 millions de doses de médicaments illicites parmi lesquels des antipaludéens, des antiparasitaires, des antibiotiques, des sirops antitussifs ou encore des contraceptifs et des traitements contre la stérilité, l'ensemble étant estimé à plus de 40 millions de dollars américains. Ces résultats alarmants nous rappellent l'ampleur du trafic de médicaments en Afrique et du danger qu'il fait peser sur la santé des consommateurs africains.

L'opération VICE GRIPS 2 était organisée par l'Organisation mondiale des douanes (OMD) en partenariat avec l'Institut de Recherche Anti-Contrefaçon de Médicaments (IRACM). Participaient à l'opération seize administrations douanières du continent africain et plus précisément : d'Angola, du Bénin, du Cameroun, de la République Démocratique du Congo, de la République du Congo, de Côte d'Ivoire, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, du Kenya, du Libéria, du Mozambique, du Nigéria, du Sénégal, de la Tanzanie et du Togo.

L'opération, menée simultanément dans 16 grands ports maritimes de la côte est et ouest de l'Afrique durant une semaine du 11 au 20 juillet 2012, aura permis de saisir au total plus de 100 millions de produits contrefaits toute catégorie de produits confondue.

Sur les 110 conteneurs maritimes inspectés par des équipes de fonctionnaires des douanes, 84 contenaient des produits contrefaisants ou illicites, l'Angola, le Togo, le Cameroun et le Ghana étant les pays où les saisies les plus importantes ont été réalisées. La vaste majorité des cargaisons saisies provenait d'Asie de l'Est et du Sud ainsi que du Moyen Orient.

« Nous devons continuer à agir de manière forte et concertée car ce sont des vies qui sont en jeu », a déclaré le Secrétaire général de l'OMD, Kunio Mikuriya. Les opérations coups de poing telles que VICE GRIPS permettent d'intensifier la lutte en coopération avec les titulaires de droits et d'autres partenaires stratégiques tels que les agences sanitaires.»

« En conjuguant nos efforts, nous sommes mieux à même d'identifier les défis à relever ainsi que les stratégies à employer contre les entrepreneurs criminels », a ajouté le Secrétaire général.

Durant l'opération, les douaniers affectés aux contrôles ont eu recours à IPM (Interface Public Membre), un outil développé par l'OMD pour renforcer la capacité des fonctionnaires à identifier les produits contrefaisants en leur donnant accès à des informations clés fournies par les titulaires de droits. L'augmentation substantielle des saisies par rapport à des opérations précédentes démontre clairement l'utilité d'IPM qui permet aux douaniers de prendre des décisions avisées afin d'intercepter des envois illicites sans porter entrave aux échanges légitimes.

Des enquêtes se poursuivent actuellement en collaboration avec les autorités pertinentes, telles que la police, les autorités judiciaires et les services de santé.

L'Opération VICE GRIPS

L'Opération VICE GRIPS, qui sera étendue ces prochains mois à d'autres continents, avait plusieurs objectifs :

- détecter les nouveaux vecteurs et les nouvelles techniques de fraude de manière à pouvoir mettre en place des moyens de lutte adaptés,
- former des experts douaniers aux nouvelles techniques d'analyse de risque et de ciblage,
- encourager les douaniers à utiliser le système IPM en situation réelle,
- identifier les types de produits contrefaits et évaluer leur risque potentiel,
- mobiliser les acteurs de la lutte, notamment les titulaires de droit et les agences de réglementation, afin qu'ils soutiennent et coopèrent avec la douane.

En préparation à l'opération, les fonctionnaires des douanes ont été formés par l'OMD, avec le soutien de l'IRACM et des experts du secteur pharmaceutique, à reconnaître les caractéristiques techniques des différents produits susceptibles d'être contrefaits ainsi qu'aux nouvelles méthodes de détection.

A PROPOS DE L'OMD

L'Organisation mondiale des douanes (OMD) est la seule organisation intergouvernementale spécialisée exclusivement sur les questions douanières. Avec ses Membres répartis dans le monde entier, l'OMD est aujourd'hui le porte-parole de la communauté douanière internationale. L'OMD est réputée pour ses travaux dans le domaine de l'élaboration de normes douanières mondiales, de la simplification et de l'harmonisation des régimes douaniers, de la sécurité de la chaîne logistique, de la facilitation des échanges, de la lutte contre la fraude, de la du partenariat public-privé, de la promotion de l'éthique, et du renforcement durable des capacités de la douane. En outre, l'OMD gère la nomenclature internationale des marchandises du Système harmonisé et les aspects techniques des Accords de l'OMC sur l'évaluation en douane et sur les règles d'origine. Pour plus d'informations : [www.wcoomd.org](http://www.wcoomd.org)

A PROPOS DE L'IRACM

Association loi 1901 à but non lucratif, l'Institut de Recherche Anti Contrefaçon de Médicaments (IRACM) a été créé en octobre 2010. Ses missions : sensibiliser le grand public et les autorités au fléau que représente la contrefaçon de médicaments et aux enjeux de ce trafic, fédérer et former les acteurs engagés dans la lutte contre la falsification des médicaments et pour la préservation de la vie. Après presque deux années d'activité, l'IRACM a formé près de 800 hauts cadres des douanes, de la police et d'agences de santé, de plus de 50 nationalités différentes, et sensibiliser plusieurs milliers de personnes à la lutte contre le faux médicament. Pour plus d'informations : [www.iracm.com](http://www.iracm.com)

CONTACTS PRESSE

OMD

Jacques Lechat – 0032 27 62 04 85 – [jlechat@prp.be](mailto:jlechat@prp.be)

IRACM

Laurence de la Touche – 01 49 24 58 43 – [l.delatouche@thedesk.fr](mailto:l.delatouche@thedesk.fr)